



2 eme contrat de travail en plus d'un temps partiel en CDI

Par **poulettesteph**, le **22/06/2017** à **19:01**

Bonjour, rn rn j'ai actuellement un contrat à temps partiel de 24h. Je suis en CDI. rn Puis avoir un 2eme contrat chez un autre employeur dans un secteur différent du mien? rn Si oui combien d'heures puis je effectuer en plus des 24h que je fais déjà actuellement? rn Merci pour vos réponses

Par **Lag0**, le **23/06/2017** à **07:51**

Bonjour, rn Oui, bien sur, vous pouvez avoir plusieurs emplois. rn La totalité de votre temps de travail ne doit pas dépasser la durée maximale qui est de : rn - 10 heures par jour rn - 48 heures par semaine rn - 44 heures en moyenne sur 12 semaines

Par **poulettesteph**, le **23/06/2017** à **12:47**

bonjour, rn rn donc ce serait 44h/semaine puisque ce serait toutes les semaines. rn Je travaille actuellement en 2x12h le week end et je prendrai un poste de prof de musique d'une vingtaine d'heures réparties sur la semaine. rn Dois je respecter un temps de repos entre la prise des 2 postes?

Par **Lag0**, le **23/06/2017** à **13:08**

Vous devez avoir au moins 11 heures consécutives de repos par jour.